

"CONSEIL DES SAGES"

Questions et Réponses

Du Conseil Des Sages

Du 17 JUILLET 2019

Présents : Mme Marie-Thérèse RINGOT, M. Michel CROMBET, représentants M. le Maire
Alain CAILLET, Bernard COLAS, Gustave DUBOIS, Yves LAURENGE, Pierre LELEU,
Daniel POISSONNIER, Jean-Claude RINGOT, Joël ROBITAILLIE, Jeanne ETIENNE

Excusés : Mme Ariane CHATILLON, M. Jean-Claude PICHON.

Avant d'entamer notre réunion, M. Pierre LELEU demande qu'il n'y ait pas de réunion du Conseil des Sages en juillet – décision à prendre.

1. Retour sur le compte-rendu de la dernière séance plénière

Aucune remarque n'étant effectuée, le compte-rendu est approuvé.

2. Réponses de la Commune aux questions des Sages

Concernant la Police Municipale, M. Crombet nous informe que son suivi dépend directement de M. le Maire

3. Vie pratique dans la Commune

-Les haies du **Jardin de la Roselière** ne font pas l'objet d'un entretien régulier et, de ce fait, débordent sur les jardins des riverains avec lesquelles elles sont contigües et des ronces débordent sur leur terrain. M. Crombet informe que l'entretien de ce jardin incombe à la Municipalité. Les riverains, quant à eux, assumant leur parcelle.

Réponse de la Ville :

L'entretien des jardins incombe à la Ville. Les haies sont coupées une fois par an.

-L'entretien du **Petit Bois** où beaucoup de familles promènent leurs enfants lorsqu'elles vont chercher les plus petits au multi-accueil Nougatine laisse également à désirer et comme il est contigu avec le **Petit Golf**, lui aussi est dans un triste état. Nous assistons là à un remake de l'émission « silence, ça pousse ». Même en cas de succession n'y-a-t-il pas une obligation d'entretien ?

Réponse de la Ville :

Une intervention a été réalisée en juillet pour l'entretien des jeux. Le service des espaces verts est intervenu dans le petit Bois au mois de juillet.

-Qu'en est-il également de l'entretien de la **Forêt des Enfants** : seul quelques chemins sont « tondu » deux fois l'an : un responsable municipal ne pourrait-il pas en faire le tour complet (pas uniquement côté HLM) : elle est très pratique et surtout agréable pour éviter d'emprunter la route d'Aubenghe où rien n'est prévu pour les piétons. De même le blockhaus qui jouxte les parcelles des rues Victor Massé et A. Thomas, est complètement ignoré.

Réponse de la Ville :

La Ville va joindre les propriétaires pour accéder au blockhaus. Une intervention est programmée à compter du 23 septembre 2019. .../

-L'avenue Foch est une très belle réalisation et nous n'en doutons pas un seul instant. Comme à Boulogne, le trottoir est commun aux vélos (dans les deux sens) et aux piétons.

Gare aux incivilités et accrochages. Peut-être est-ce pour cela que les vélos continuent à rouler sur la route ! Et comme la verbalisation est très peu pratiquée !

A l'intersection de cette avenue et de la **rue des Anglais**, une haie de troènes masque la vue.

Réponse de la Ville :

« La verbalisation est très peu pratiquée ». La Police Municipale se déplace à chaque sollicitation. Il convient de signaler aussi le manque de civisme des usagers ainsi que des propriétaires qui n'entretiennent plus leur parcelle.

-Bien que situé à la fois sur Wimille et Wimereux, notre Commune ne pourrait-elle pas alerter les autorités compétentes afin d'agrandir le passage à niveau de la gare. En effet, il n'y a pas de place pour les piétons qui sont obligés de marcher sur la chaussée (avec passage de véhicules).

Réponse de la Ville :

Une étude est menée conjointement par Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale et les deux Communes concernées sur cette partie du territoire.

-Digues Nord et Sud :

Ne pourrait-il pas y avoir plus de **râteliers à vélos** à l'entrée des digues – peut-être auraient-ils un pouvoir dissuasif ? (on peut toujours rêver !) – des panneaux d'interdiction plus grands seraient également les bienvenus.

Réponse de la Ville :

Suite à la création du tracé de l'Euro vélo route 4 (avenue Foch), la Communauté d'agglomération du Boulonnais va installer des portiques pour les vélos.

Pour les rendre encore plus agréables visuellement il serait peut-être bon que les cabines municipales soient aussi décorées en rapport avec leur nom, comme le sont les cabines des propriétaires.

Réponse de la Ville :

On enregistre la proposition.

La chargeuse de la Ville recouvre de sable la base de la digue quand apparaissent les palplanches métalliques. Plutôt que de prendre le sable sur la plage, pourquoi ne pas en profiter pour creuser la « mare à Decaix » qui a tendance à vite s'ensabler, celle-ci servant à l'école de voile à marée basse, sans oublier les petits qui aiment jouer sur le bord.

Réponse de la Ville :

Cela a été demandé aux agents municipaux concernés.

Concernant l'achat de nouveaux jeux pour les aires Nord et Sud, il serait intéressant de proposer des jeux multi niveaux qui permettent d'accueillir davantage d'enfants. Ceux existant dans l'aire Nord sont, en effet, vite saturés en été. .../...

Notre plage est de plus en plus fréquentée et beaucoup se baignent en dehors de la zone de surveillance. Ne pourrait-elle être étendue ?

Réponse de la Ville :

Qu'entend-on par multi niveaux ? Jeux en hauteur ou jeux pour des enfants d'âges différents ?

Il est bien certain que les M.N.S. ne peuvent verbaliser, il serait bon d'avoir un service de police permanent sur la digue d'autant plus que l'arrêt de la surveillance sur la plage est en fin d'après-midi (la télésurveillance n'empêchant pas les incivilités de toutes sortes : vélos, trottinettes, chiens etc.....)

-Circulation et stationnement

Toujours le même problème en haut de la rue René CASSIN.

Réponse de la Ville :

Pas d'évolution à prévoir.

4. Questions diverses

-les ramasseurs des poubelles de verre reposent celles-ci à l'envers, endommageant le couvercle.

Réponse de la Ville :

La collecte du verre est effectuée par Récup'tri.

-la passerelle de la baie St Jean est de plus en plus délabrée et la fixation des planches devient inefficace.

Réponse de la Ville :

Une étude est actuellement menée pour la réhabilitation de la passerelle et de la terrasse. Des travaux devraient être engagés d'ici la fin de l'année.

-Nous n'avons pas trouvé cette fois-ci dans le journal d'informations de la Commune les photos anniversaire de nos concitoyens de 90 ans.

Réponse de la Ville :

Soit il n'y avait pas d'anniversaire à cette période, soit il y en avait mais ceux-ci sont arrivés alors que le trimestriel était en cours d'impression, donc ces derniers n'ont pas pu y être intégrés.

Pour le trimestriel d'octobre novembre décembre, il y a d'ailleurs 5 anniversaires.

Vu, le D.G.S.

Le Maire,
Francis RUELLE.